Image not found or type unknown

Indemnité de licenciement et maladie professionnelle

Par **Romje70230**, le **24/04/2016** à **22:15**

Bonsoir, je viens d'être reconnu en maladie professionnelle à la fin mars après une très longue procédure débutée en juillet 2014 (Maladie pro de juillet 2014 à juillet 2015 reconnue)...

J'ai été licencié pour inaptitude en septembre 2015 avec indemnité de licenciement "normale".

Donc il semblerait que lorsqu'on est reconnu en maladie professionnelle, l'indemnité de licenciement est doublée ?

Alors comment ça se passe vue que j'ai été reconnue en maladie pro après mon licenciement ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés